

Notice de Montage

T.Flow Hygro + Chauffe-eau Thermodynamique sur air extrait



www.aldes.com

1. INTRODUCTION

1.1 Recommandations et consignes de sécurité



Lisez la notice attentivement avant de commencer l'installation de l'appareil et conservez cette notice en bon état à proximité de l'appareil pendant toute la durée de vie de l'appareil. La présente notice est également disponible sur le site aldes.fr.

1.1.1 Précaution et restrictions d'emploi

- Cet appareil est destiné exclusivement à un usage domestique.
- Ne pas raccorder cet appareil au refoulement d'une cheminée ou d'appareils tels que : hotte motorisée, climatisation, chauffage, sèche linge, chaudière, ou tout autre appareil évacuant de l'air ou des poussières.
- Ne pas aspirer des vapeurs explosives, ni de l'air contenant des particules de poussières. Respectez les plages d'utilisation mentionnées dans ce document.

1.1.2 Protection des personnes

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou dénuées d'expérience ou de connaissances, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

1.1.3 Précautions d'installation et de maintenance

- L'appareil doit être installé de préférence en volume chauffé et éventuellement dans un local hors gel dont la température ambiante ne dépasse pas 40°C.
- L'installation d'un chauffe-eau thermodynamique peut présenter des risques en raison des éléments sous tension ou des pièces mécaniques en mouvement. Ce matériel doit être installé, mis en service et dépanné par du personnel formé et qualifié, en respectant les normes en vigueur et dans les règles de l'art. Les opérations citées dans ce paragraphe et dans les paragraphes 3, 4, 5, 7 et 8, en particulier celles nécessitant le démontage des capots, doivent impérativement être réalisées par un professionnel qualifié.
- La pression maximale du réseau d'eau à l'entrée de l'appareil est de 0,45 MPa.
- Si la pression du réseau d'alimentation en eau est supérieure à 0,45 MPa :
 - il est indispensable d'installer un réducteur de pression sur l'installation, généralement juste après le compteur d'eau, ce qui permet de protéger toute l'installation et évite les désagréments liés à une pression trop élevée (coups de bélier, usure accélérée des appareils, etc),
 - le réducteur de pression sera sélectionné, installé et réglé par du personnel qualifié conformément aux règles de l'art et aux instructions du fabricant. Suivant le réglage usine du réducteur de pression choisi, il peut être nécessaire de régler la valeur de la pression souhaitée en sortie (valeur devant être comprise entre 0,15 et 0,45 MPa). Ce réglage doit se faire sans débit (robinets du circuit de distribution fermés).
- L'installation doit impérativement comprendre un dispositif limiteur de pression neuf, installé sur l'arrivée d'eau froide conformément aux règles de l'art. De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Le dispositif limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué. Un tuyau de décharge raccordé au dispositif limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors gel et en pente continue vers le bas.
- Le raccordement électrique sera fait sur une installation réalisée par un professionnel selon les règles de la norme NF C 15-100.
- En particulier, un dispositif de séparation des contacts ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm sur chaque pôle ainsi qu'un dispositif de protection ayant un courant assigné adapté devront être prévus dans les canalisations fixes (disjoncteur). Les sections des conducteurs de cuivre devront être au minimum de 1,5mm².
- Les alimentations électriques du produit (alimentation générale 230VAC et alimentation signal heures creuses 230VAC) doivent être coupées avant toute opération de maintenance ou de nettoyage.
- S'assurer que le chauffe-eau thermodynamique ne peut pas être mis en route accidentellement.

- Si l'un des câbles d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le professionnel ayant installé le produit ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- En cas de surchauffe du moteur, un thermostat à réarmement manuel arrêtera automatiquement le ventilateur. Couper l'alimentation (disjoncteur au tableau électrique), vérifier que rien ne gêne le fonctionnement du groupe VMC (par exemple blocage, frottement, encrassement de la roue, bruit anormal . . .) et attendre 1 heure avant de remettre l'alimentation. Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité. Cet avertissement ne concerne que l'alimentation aux bornes L, \oplus , N et pas les bornes 4 et 5, dédiées au double tarif.
- Si le problème persiste, s'adresser à votre installateur ou à votre revendeur.
- Utiliser exclusivement les pièces détachées d'origine constructeur.
- Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.
- Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.
- Pour vider le chauffe-eau :
 1. Déconnecter l'alimentation électrique du ballon,
 2. Fermer la vanne d'isolement sur l'arrivée d'eau froide et/ou l'alimentation générale d'eau,
 3. Ouvrir au moins un robinet (cuisine ou salle de bain),
 4. Ouvrir la soupape du groupe de sécurité et contrôler la vidange du chauffe-eau via le groupe de sécurité.
Attention aux risques de brûlure lors de la vidange de l'eau chaude.

1.2 Symbole



Danger ou information importante. Risque de dommages corporels et matériels. Respectez impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.



Renvoi de pages. Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

1.3 Abréviations

- PAC : pompe à chaleur
- ECS : eau chaude sanitaire
- VMC : ventilation mécanique contrôlée
- T°C : température

1.4 Généralités

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ALDES. Nous vous recommandons de lire attentivement ce document et de suivre les instructions afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'une absence ou d'un mauvais entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil. Dans un souci d'amélioration constante de la qualité de ses produits, la société ALDES se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques indiquées dans ce document.

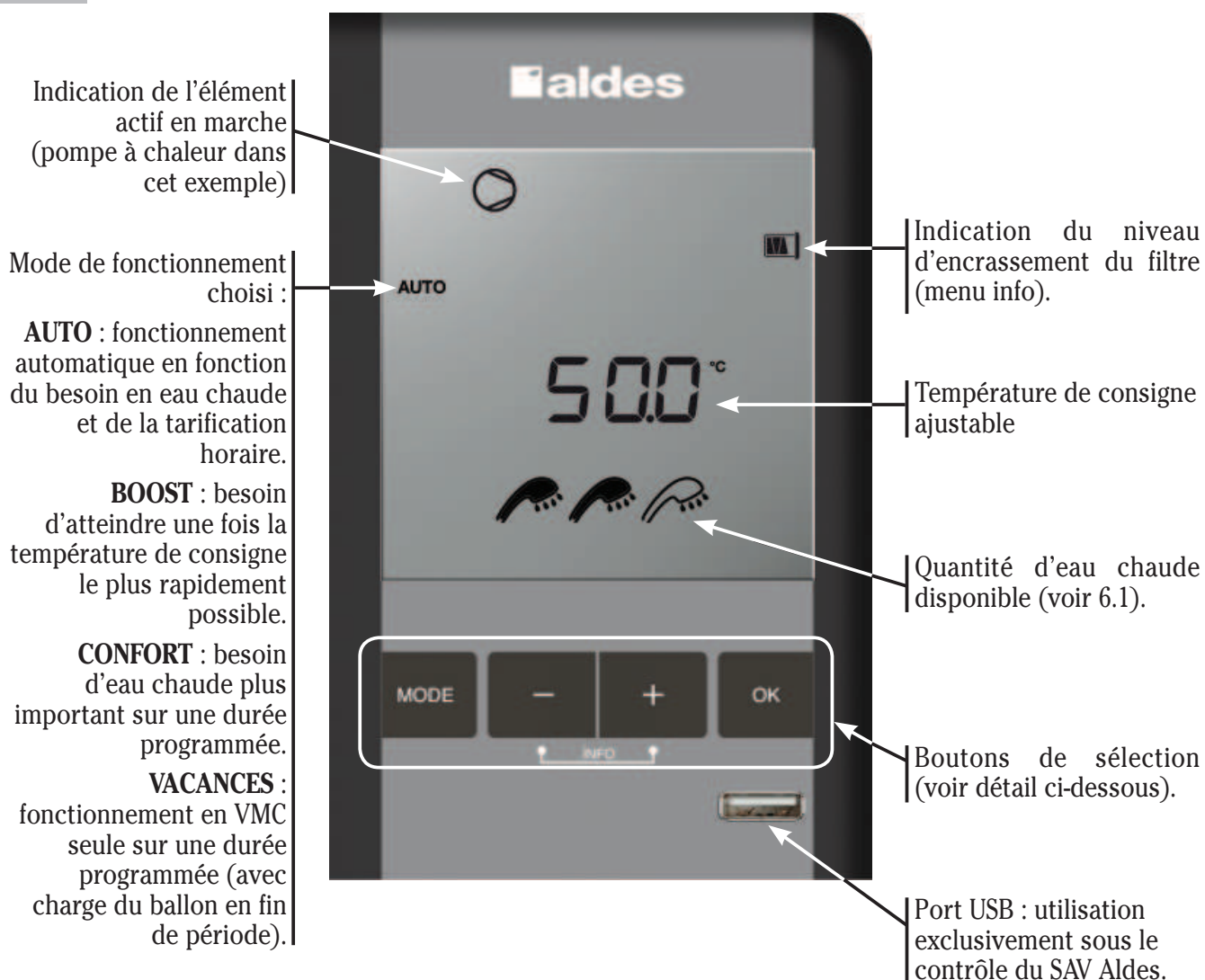


Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice. **Le non respect de ces préconisations pourrait supprimer le bénéfice de la garantie.**

1.5 Stockage et transport

Il est formellement interdit de gerber ce produit. Le produit peut être incliné sur une face à 90°. **Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une signalétique.** L'emballage est renforcé sur cette face pour permettre un transport du produit à l'horizontal. **Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces.** Nous vous recommandons d'être vigilant au respect des présentes consignes. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations. A la réception, vérifiez l'état du produit et inscrivez les réserves nécessaires auprès du transporteur sur le bordereau de livraison.

6. UTILISATION



Utilisation des touches (écran d'accueil) :


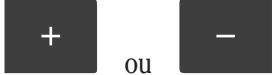
- **MODE** : permet de passer d'un mode de fonctionnement à l'autre. Le nouveau mode clignote (valider par OK pour l'activer).
- **+** ou **-** : permet de régler la consigne ECS sur l'écran d'accueil.
- **OK** : permet de valider.
- **+** et **-** (**appui simultané**) : accès au menu info utilisateur.
- **MODE** et **OK** (**appui simultané**) : accès au menu avancé (dont réglage config.).

Le port USB situé en bas de l'écran de commande est exclusivement réservé à un usage spécifique sous le contrôle du SAV d'ALDES. En cas de défaillance liée à une manipulation non autorisée sur ce port USB, notre garantie ne pourrait être appliquée.

6.1 Interface d'utilisation

Symbole	Signification
	Fonction anti-légionellose activée.
	Résistance électrique en fonctionnement.
	Compresseur en fonctionnement. Clignote lors d'un anti court cycle.
	S'affiche dans le menu avancé " MODE+OK " (dont Réglage Config.). Clignote si une erreur est détectée.
	Indique le niveau d'encrassement du filtre. - S'affiche dans le menu info. - S'affiche automatiquement sur l'écran quand le filtre est plein : le rétroéclairage reste alors allumé.
	Indique la quantité d'eau chaude disponible dans le ballon :  : stock ECS disponible élevé  : stock ECS disponible intermédiaire  : stock ECS disponible faible  : stock ECS disponible très faible
AUTO	Fonctionnement en Mode automatique.
BOOST	Fonctionnement en mode Boost.
COMFORT	Fonctionnement en mode Confort.
	Fonctionnement en mode Vacances.
	Menu info en cours d'utilisation.


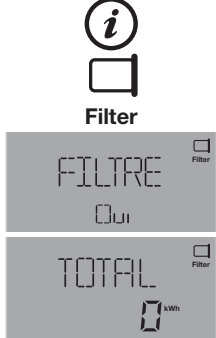



6.2 Réglage de la consigne

Lors du fonctionnement en mode " Auto ", " Boost " ou " Confort ", la température de consigne est automatiquement affichée.	
Pour modifier la température de consigne, appuyez sur les touches "+" ou "-" (plage de réglage = 45°C à 65°C). La nouvelle consigne est automatiquement prise en compte.	
<p>Note importante : Plus la température de consigne est élevée, plus le COP diminue. Pour une production économique de l'ECS, nous conseillons de ne pas régler une température de consigne > 55°C.</p>	




6.3 Menu Info

Il s'agit d'un menu informatif qui n'interfère pas dans le fonctionnement du chauffe-eau thermodynamique. Il permet à l'utilisateur de connaître les consommations électriques estimées (totale, ventilateur seul et chauffage ECS seul) et l'état du filtre. Il permet aussi de réinitialiser ces données (notamment en cas de remplacement du filtre, voir paragraphe 7.2).

Le chauffe-eau thermodynamique continue de fonctionner selon le mode de fonctionnement choisi durant la consultation du menu info.

<p>Pour entrer dans le menu info, appuyez simultanément sur les touches “+” et “-”.</p>	
<p>Le pictogramme représentant le menu Info (“i” encerclé), s’affiche en bas à droite de l’écran LCD. Le témoin de l’état du filtre s’affiche en haut à droite de l’écran et reste présent tant que le menu Info est activé. Dans le cas où le menu Info est consulté alors que « l’alarme » pour vérification du filtre s’est enclenchée, la proposition de réinitialisation du témoin d’encrassement du filtre s’affiche. Sinon, c’est la consommation totale du ballon qui s’affiche au centre de l’écran.</p>	
<p>En utilisant les touches “+” et “-”, l'utilisateur peut consulter les autres consommations et faire s'afficher les propositions de réinitialisation.</p>	
<p>Les valeurs de consommation s’affichent automatiquement lors de leur sélection. Dans le cas d’une réinitialisation des consommations, Appuyez sur la touche OK pour valider la demande (les compteurs se remettent à 0).</p>	
<p>Pour quitter le menu Info, appuyez simultanément sur les touches “-” et “+” de nouveau. Le menu est quitté automatiquement si l’interface n’est pas utilisée pendant un certain temps.</p>	

6.3.1 Réinitialisation du témoin de filtre

<p>Pour remettre l’indicateur d’état du filtre à zéro (après un changement de filtre), entrez dans le menu info en appuyant simultanément sur les touches “+” et “-”.</p>	
<p>Utilisez les touches “+” ou “-” jusqu’à ce que la demande de réinitialisation du filtre apparaisse à l’écran.</p>	
<p>Appuyez sur la touche OK. Une demande de confirmation s’affiche à l’écran. Appuyer de nouveau sur la touche OK pour confirmer la réinitialisation.</p>	





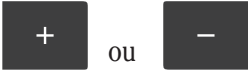

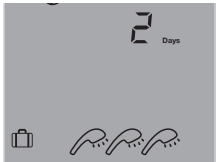
6.4 Mode Vacances

En cas d'absence prolongée, ce mode permet de désactiver la production de l'ECS. La protection hors gel et la ventilation du logement restent assurées dans ce mode.

La période d'absence est renseignée en indiquant le nombre « n » de jours d'absence.

La production d'ECS sera stoppée pendant n-1 jours.




La recharge du ballon débutera au bout des n-1 jours, assurant la disponibilité de l'ECS lors du retour des occupants.

<p>Pour activer le mode Vacances, appuyez brièvement sur le bouton “MODE”.</p>	
<p>Répétez l'appui sur le bouton “MODE” jusqu'à ce que le pictogramme représentant le mode vacances (une valise), s'affiche et clignote sur la partie gauche de l'écran LCD.</p> <p>Validez la sélection du mode de fonctionnement en appuyant sur OK.</p> <p>Le nombre « n » de jours d'absence par défaut (2 jours) clignote.</p> <p>Réglez le nombre de jours d'absence en utilisant les touches “+” ou “-”. Il est possible de paramétrer le mode Vacances pour une durée illimitée en réglant le nombre de jours sur « -1 ».</p>	   
<p>Appuyez sur la touche OK pour valider.</p> <p>Le nombre de jours d'absence restant et le pictogramme représentant le mode vacances s'affichent sans clignoter, indiquant que le mode est en fonctionnement.</p>	 

6.5 Mode Boost

Lorsque le mode Boost est activé, le chauffe eau est programmé pour atteindre la consigne d'eau chaude (une fois) le plus rapidement possible (PAC + résistance).




Une fois la consigne atteinte, le retour au mode auto se fait automatiquement.

<p>Pour activer le mode Boost, appuyez brièvement sur le bouton “MODE”.</p>	
<p>Répétez l'appui sur le bouton “MODE” jusqu'à ce que l'inscription BOOST s'affiche et clignote sur la partie gauche de l'écran LCD.</p>	
<p>Appuyez sur la touche OK pour valider. Le mode Boost est alors activé et l'inscription “BOOST” reste affichée sans clignoter.</p>	

6.6 Mode Confort

En cas de besoin en eau chaude plus important pour une période donnée, il est possible d'accélérer le renouvellement de l'eau chaude dans le ballon pendant une durée programmée.

La période de demande de confort supplémentaire est renseignée en indiquant le nombre « n » de jours durant lesquels le besoin en eau chaude augmente.

<p>Pour activer le mode Confort, appuyez brièvement sur le bouton “MODE”.</p>	
<p>Répétez l'appui sur le bouton “MODE” jusqu'à ce que le pictogramme représentant le mode confort s'affiche et clignote sur la partie gauche de l'écran LCD. Validez la sélection du mode de fonctionnement en appuyant sur OK.</p> <p>Le nombre de jour de confort par défaut clignote (1 jour).</p> <p>Régalez le nombre de jours de besoin de confort en utilisant les touches “+” et “-”. Il est possible de paramétrer le mode Confort pour une durée illimitée en réglant le nombre de jours sur « -1 ».</p>	
<p>Appuyez sur la touche OK pour valider. Le nombre de jours de confort restants et l'inscription “CONFORT” s'affichent sans clignoter, indiquant que le mode est en fonctionnement.</p>	

7. RECOMMANDATIONS ET MAINTENANCE

Pour maintenir les performances de votre système T.Flow, nous vous conseillons de souscrire auprès d'un professionnel, qualifié et formé, un contrat de maintenance.

La vérification périodique comprend :

- Fonctionnement du groupe de sécurité.
- État du filtre et son remplacement si nécessaire
- Propreté du tube d'évacuation des condensats
- Propreté du ventilateur et de l'évaporateur
- Fonctionnement du limiteur de pression afin de limiter l'entartrage.

7.1 Entretien domestique

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur :

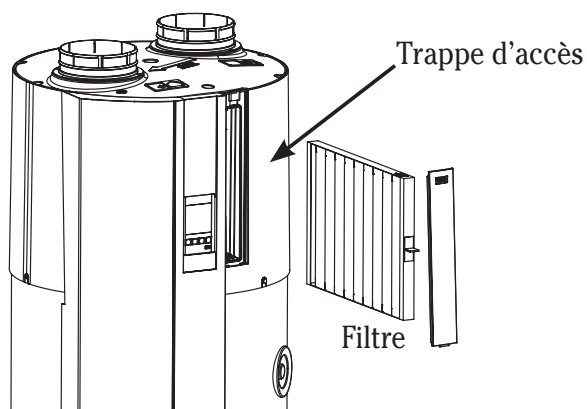
- Manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.
- Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme « vérification filtre », se reporter au paragraphe 7.2 ci-dessous. En cas d'alarme code erreur, se reporter au paragraphe 10 et contacter l'installateur.

7.2 Remplacement du filtre

Il est recommandé de remplacer le filtre deux fois par an afin de garantir un fonctionnement optimum de votre chauffe-eau.

Une alarme pour vérification de l'état du filtre s'affiche automatiquement sur l'écran au bout de 6 mois (indicateur filtre rempli, voir chapitre utilisation).

Lors du remplacement du filtre, veillez à le positionner dans le bon sens : une languette sur un côté du filtre permet de le retirer facilement. La remise à zéro de l'indicateur se fait dans le **menu INFO** (voir 6.3).



Un fonctionnement sans filtre provoque un encrassement de l'évaporateur et donc une panne

7.3 Procédure pour vider le chauffe-eau

1. Déconnecter l'alimentation électrique du ballon.
2. Fermer la vanne d'isolement sur l'arrivée d'eau froide et/ou l'alimentation générale d'eau.
3. Ouvrir au moins un robinet (cuisine ou salle de bain).
4. Ouvrir la soupape du groupe de sécurité et contrôler la vidange du chauffe-eau via le groupe de sécurité. Attention aux risques de brûlure lors de la vidange de l'eau chaude.

8. ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT



Tout travail sur le système ne devra être réalisé que par un personnel qualifié !
Respectez les consignes de sécurité.

8.1 L'eau est froide et le compresseur ne fonctionne pas

- Vérifiez l'alimentation électrique sur le bornier (serrage des connexions électriques).
- Si le compresseur se met en route, attendez quelques heures que la charge thermique se réalise.

8.2 L'eau est froide ou tiède et le compresseur fonctionne

- Le ballon a été complètement vidé de son eau chaude à la suite de puisages importants. Le système thermodynamique n'a pas encore eu le temps de refaire la charge thermique du ballon.

8.3 Le débit de l'eau chaude est insuffisant

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de baisse de pression du réseau d'alimentation d'eau froide, ce qui en cas de mauvaise fermeture du clapet, laisserait l'eau chaude repartir dans la canalisation d'eau froide.

8.4 L'appareil fuit

- La pression est supérieure à 7 bars (fonctionnement normal du groupe de sécurité).
- L'étanchéité au niveau des raccords hydrauliques (eau froide ou eau chaude) est défectueuse.
- L'évacuation des condensats ne se fait pas correctement, les tubes clairs sont bouchés.

9. DÉFAUTS

9.1 Avec code erreur

En cas d'apparition d'un code erreur sur l'écran, veuillez contacter votre installateur ou votre société de maintenance.

Lorsque qu'une erreur est présente, le changement de mode ou le réglage de la température de consigne est possible. Cependant l'affichage de l'erreur est prioritaire sur les autres affichages.

Si le défaut concerne la PAC, le mode « SAFE » (secours) est automatiquement enclenché : la chauffe de l'eau est assurée avec l'appoint électrique seul. Certains défauts imposent l'arrêt total du chauffe-eau.

Code affiché	Message affiché	Causes	Conséquences sur le fonctionnement du chauffe-eau
Er01	SONDES <> BALLON	Les 2 sondes de température d'eau (sur le ballon en haut et en bas) sont défectueuses ou pas connectées.	Pas de chauffe de l'eau : arrêt de la PAC et de l'appoint électrique. Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er02	SONDE <> T° BAS	Sonde de température d'eau en bas du ballon défectueuse.	Arrêt de la PAC et chauffe de l'eau avec appoint électrique seul (mode SAFE). Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er03	SONDE <> T° HAUT	Sonde de température d'eau en haut du ballon défectueuse.	Chauffe de l'eau avec PAC seule - Appoint électrique interdit. Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er04	SONDE <> T° HP	Sonde de température ligne frigorifique sortie compresseur (HP) défectueuse.	Arrêt de la PAC et chauffe de l'eau avec appoint électrique seul (mode SAFE). Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er05	SONDE <> T° EVAP	Sonde de température évaporateur défectueuse.	
Er06	SONDE <> T° AIR	Sonde de température d'air entrant (VMC) défectueuse.	
Er07	VENTIL <> MOTEUR	Vitesse de rotation du ventilateur hors plage.	Arrêt de la PAC et chauffe de l'eau avec appoint électrique seul (mode SAFE). Arrêt du ventilateur (pas de VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er08	CAPT <> PRESS <> CARTE	Capteur de pression sur carte électronique défectueux.	Chauffe de l'eau avec PAC et appoint électrique. Régulation du ventilateur (VMC) sur un débit fixe fonction de la configuration paramétrée (nombre de bouches d'extraction).
Er09	ANODE	Contact alarme carte anode titane ouvert : absence d'eau dans le ballon ou défaut sur carte anode.	Pas de chauffe de l'eau : arrêt de la PAC et de l'appoint électrique. Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er10	COMM <> COMP	Communication avec module inverter défectueuse.	Arrêt de la PAC et chauffe de l'eau avec appoint électrique seul (mode SAFE). Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).

Code affiché	Message affiché	Causes	Conséquences sur le fonctionnement du chauffe-eau
Er11	VENTIL <> CAPT <> PRESS	Pression de ventilation en dehors des plages de fonctionnement.	Chauffe de l'eau avec PAC et appoint électrique. Régulation du ventilateur (VMC) sur un débit fixe fonction de la configuration paramétrée (nombre de bouches d'extraction).
Er12	BALLON <> VIDE	Montée en T° anormalement rapide sur la sonde d'eau bas ballon ou haut ballon = ballon vide.	Pas de chauffe de l'eau : arrêt de la PAC et de l'appoint électrique. Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er13	SECU <> T°HP	Température ligne frigorifique sortie compresseur (HP) trop élevée.	Arrêt de la PAC et chauffe de l'eau avec appoint électrique seul (mode SAFE). Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er14	GROUPE <> FRIGO	Production du groupe frigorifique anormalement faible.	
Er15	SECU <> COMP <> ARRETE	Arrêt du compresseur suite sécurité surcharge activée par le module inverter.	
Er16	ECHEC <> DEMARR <> COMP	Echec démarrage compresseur (module inverter).	
Er17	SOUS <> VITESS <> COMP	Arrêt du compresseur suite sous vitesse détectée par le module inverter.	
Er18	COURT <> CIRCUI <> COMP	Compresseur en court-circuit.	
Er19	DETECT <> HC	Détection signal HP/HC en état permanent à Heures Creuses.	Chauffe de l'eau avec PAC et appoint électrique mais la double tarification n'est pas active.
Er20	ERROR <> LCD	Communication avec écran LCD défectueuse.	Pas d'influence sur le fonctionnement.
Er21	SOUS <> DEBIT <> AIR	Débit d'air extrait trop faible (température évaporateur anormalement et régulièrement basse)	Arrêt de la PAC et chauffe de l'eau avec appoint électrique seul (mode SAFE). Ventilateur en fonctionnement (VMC) pour version B200-FAN_T.FLOW HYGRO+ (avec ventilateur intégré).
Er22	SECU <> T°HAUT	Sonde de température haute du ballon anormalement élevée (PAC en fonctionnement)	



L'unique moyen de redémarrer le ballon lors d'une erreur est de couper l'alimentation du ballon durant un court instant. Il est conseillé de contacter la société de maintenance si le problème se produit à nouveau.

9.2 Sans code erreur

Certains dysfonctionnements ne génèrent pas de code d'erreur. Pensez à vérifier le point suivant :

- Résistance électrique : en cas de coupure du thermostat de sécurité de la résistance électrique, le réarmer manuellement en appuyant sur le bouton rouge situé en face avant du thermostat.

10. RECYCLAGES ET CONFORMITÉS

10.1 Fin de vie produit DEEE



Avant démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange. Ce produit ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. En fin de vie ou lors de son remplacement, il doit être remis à une déchetterie, auprès d'un revendeur ou d'un centre de collecte.

ALDES adhère à l'éco-organisme Eco Systèmes www.ecosystemes.fr.

ALDES a conçu ce produit pour être facilement recyclé. En participant au tri sélectif des déchets, vous contribuez au recyclage de ce produit et à la protection de l'environnement.

10.2 Règlement REACH

En l'état de nos connaissances et à la date de rédaction de ce document, cet article ne contient pas de substance candidate à autorisation à plus de 0,1% de son poids selon la liste maintenue par l'ECHA.

10.3 Certifications produit

Les certificats de conformité produit aux normes en vigueur sont disponibles auprès du fabricant.

11. GARANTIE

11.1 Conditions générales de garantie

Se reporter aux conditions générales de vente sur le site www.aldes.fr.

Le système doit être installé par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, les normes en vigueur et les prescriptions de nos notices. Le système doit être utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

11.2 Durée de la garantie

Les éléments électriques et pièces amovibles bénéficient d'une garantie de 2 ans. La cuve bénéficie d'une garantie de 5 ans.

11.3 Conditions d'exclusion de la garantie

Seront exclues de cette garantie, toute défaillance de l'installation liée à un non respect des préconisations du fabricant, au non respect des normes et réglementation en vigueur, ou à un manque d'entretien.

Les sous-ensembles, tels que les moteurs, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés. Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Sont exclues de la garantie, les défaillances dues à :

- Des conditions d'environnement anormales :
 - Installation dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.
 - Alimentation avec une eau de pluie ou un puits, ou présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux et non en conformité avec les règles nationales et normes en vigueur. La dureté de l'eau courante doit être supérieure à 12°F. L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement. Dans ce cas, la dureté résiduelle doit être supérieure à 15°F.
 - Pression d'eau supérieure à 4,5 bars.
 - Dégâts divers occasionnés par des chocs ou chutes au cours de manipulation après livraison usine.
 - En particulier, les dégâts d'eau qui auraient pu être évités par une réparation immédiate du chauffe-eau. La garantie ne s'applique qu'au chauffe-eau et à ses composants, à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique ou hydraulique de l'appareil.
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes.
- Une installation non conforme à la réglementation, aux normes nationales en vigueur et aux règles de l'art, notamment :
 - Absence ou montage incorrect du groupe de sécurité.
 - Montage d'un groupe de sécurité non conforme aux normes nationales en vigueur ou utilisation d'un groupe de sécurité usagé sur un chauffe-eau nouvellement installé.
 - Modification du réglage du groupe de sécurité après violation du plombage.
 - Utilisation d'un support/trépied non agréé par le fabricant ou installé sans respecter les consignes de la présente notice.
 - Corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact direct fer-cuivre); absence de raccords isolants.
 - Raccordement électrique défectueux non conforme aux normes d'installation nationale en vigueur, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, non-respect des schémas de raccordement prescrit, etc.

- Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
- Appareil installé dans un local exigu, parties électriques non accessibles.
- Utilisation de pièces de rechange non agréées par le fabricant
- Un entretien insuffisant, votre chauffe-eau doit subir un entretien :
 - Entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.
 - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
 - Carrosserie soumise à des agressions extérieures.
 - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi des pièces détachées non référencées par celui-ci.
 - Non entretien de l'appareil.

11.4 Service après vente

En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou à votre revendeur.

Consignes générales chauffe-eau :

Toute manutention du produit doit se faire de manière adaptée à son poids et son encombrement. Il convient de respecter les prescriptions du fabricant quant à son positionnement, sa fixation et l'emplacement de son installation.

Les raccordements électriques doivent se faire en suivant scrupuleusement les prescriptions du fabricant et la réglementation locale en vigueur, en particulier la présence de protections électriques (disjoncteurs...). Toute partie du produit sous tension électrique doit rester inaccessible aux contacts (capots vissés et en bon état).

Le produit doit être exclusivement utilisé pour chauffer de l'eau sanitaire. Il est interdit d'alimenter électriquement le produit vide. Étant donné la température élevée du stockage d'eau chaude sanitaire, il convient de prendre des précautions adaptées pour éviter tout risque de brûlure aux points de puisage.

Respecter les gammes de pression hydrauliques pour lesquelles le produit a été élaboré. Penser à installer les dispositifs de sécurité adaptés (soupape de pression sur l'entrée eau froide,...) et veiller à leur utilisation correcte. Vérifier les bons raccordements eau froide et eau chaude.

Le produit doit impérativement être hors tension durant toute intervention sur ce dernier. Il est interdit de procéder à une modification du produit. Faire appel à un professionnel pour le remplacement d'un composant et utiliser des pièces adaptées d'origine constructeur.

Lors du démontage du produit, mettre auparavant le produit hors tension et effectuer la vidange de ce dernier. Ne pas incinérer ce produit.

ALDES Service Consommateur
20 boulevard Joliot Curie
69694 Vénissieux Cedex

 **N°Azur 0 810 20 22 24**

PRIX D'APPEL LOCAL



www.aldes.com